



MOUSSAC INFO

N° 68 - Mars 2021

Le mot du Maire

Il y a un an, nous préparions les élections municipales. Personne ne s'étant lancé dans la course, nous avons décidé tardivement de constituer une liste pour que notre commune continue d'exister.

Le 14 mars 2020, nous avons été élus mais, deux jours plus tard, nous étions confinés suite à la pandémie de Covid19. Cela nous a posé des problèmes d'organisation au quotidien et il a fallu attendre le 25 mai pour mettre en place le Conseil municipal.

À partir cette date, nous nous sommes mis au travail, mais tout au long des semaines et des mois qui se sont écoulés, nous avons dû faire face à cette pandémie en mettant en place différents protocoles sanitaires destinés à la protection des personnes mais aussi du personnel communal.

Dans le même temps, des bénévoles que je remercie vivement, se sont investis dans la confection de masques que nous avons proposés gratuitement à plusieurs de nos administrés.

Malgré la pandémie nos services publics sont restés ouverts et nos agents ont toujours été présents pour répondre à vos besoins. Je tiens également à les remercier pour leur engagement.

À la médiathèque, un service de collecte et livraison a été mis en place pour permettre aux lecteurs un accès aux loisirs et à la culture par le biais de la lecture.

Après travaux, le commerce « Chez Philippe » a ouvert ses portes à l'automne, mais dans ce moment de crise sanitaire, c'est très compliqué pour relancer ses activités. Soyons tous mobilisés pour leur apporter notre soutien.

Pour le Noël de nos anciens, avec les membres du CCAS, nous avons préparé des colis de produits locaux que nous leur avons distribués et, pour les enfants nous avons opté pour des livres et des chocolats.

La nouvelle équipe municipale et moi-même avons souhaité relancer la parution de MOUSSAC Info qui nous donne à la fois l'opportunité de nous exprimer et de vous informer. Sa distribution reste assurée par l'équipe municipale.

C'est ainsi que vous trouverez dans ce numéro les élus engagés dans nos commissions communales, les commissions communautaires et les organismes extérieurs.

Vous trouverez également la liste des personnes de la commune qui ont souhaité s'investir dans nos structures communales.

J'aurais bien aimé vous rencontrer lors des manifestations organisées par nos associations mais, compte tenu du contexte sanitaire, cela n'a pas été possible.

J'espère, vivement, que nous pourrons nous retrouver très prochainement. En attendant ce moment, restez très prudents et pensez à vous faire vacciner.

Bonne lecture

Daniel Bourgoïn

INFOS COMMUNALES

Les membres du Conseil municipal



1^{er} rang - (de gauche à droite)

Jérôme Héronneau – Conseiller municipal
Daniel Bourgoïn – Maire
Aurélien Pouillaude – 1^{er} adjoint

2^{ème} rang - (de gauche à droite)

Jean-Louis Mesmin – 3^{ème} adjoint
David Garreau – Conseiller municipal
Sophie Martinière – 2^{ème} adjointe

3^{ème} rang - (de gauche à droite)

Michel Bouiges – Conseiller municipal
Michel Delage – Conseiller municipal
Jérôme Chantemargue - Conseiller municipal
Alain Pichon – Conseiller municipal
(Démissionnaire au 01/02/2021)

En médaille

Didier Carjat – Conseiller municipal

Personnel communal Des changements

Secrétariat de la mairie

Bonjour à toutes les Moussacoises et à tous les Moussacois,

« Mon visage vous dit peut-être quelque chose ?

Et oui ! Vous m'avez sûrement déjà vue lors de vos visites à Intermarché de l'Isle-Jourdain à l'occasion de vos passages en caisse.

Je m'appelle Rachel MAISONNIER, j'ai 23 ans et j'habite Pressac. Je succède à Catherine, au poste de secrétaire de mairie, laquelle vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Bien que débutante dans ce métier, je suis à votre écoute et je reste à votre disposition pour répondre à vos besoins.

Alors, n'hésitez pas, si nécessaire, à venir me voir »

A bientôt

Rachelle MAISONNIER

Ateliers municipaux Adjoint technique territorial



Bonjour à tous,

« Je m'appelle Jean-Bernard Dudognon. J'ai 48 ans, je suis marié, père de 2 filles et j'habite la commune de Plaisance.

Je succède à Stéphane PINAUD et, depuis le 1^{er} février 2021, je suis votre nouvel adjoint technique territorial ».

A bientôt

Jean-Bernard DUDOGNON

Missions du Conseil municipal

Daniel BOURGOIN – Maire

Président des Commissions communales

◆ CCAS et Appel d'offre

Membre des Commissions communautaires

◆ CCVG, Finances, RH et Urbanisme

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ CNAS, AT 86 et MJC Champ Libre (S)

Aurélien POUILLAUDE - 1^{er} adjoint

Vice-président de la Commission communale

◆ Bâtiments et Voirie

Membre des Commissions communales

◆ Finances et Aménagements, CCAS, Médiathèque et Vie associative, Tourisme, Appel d'offre, Embellissement/Fêtes et cérémonies

Membre des Commissions communautaires

◆ Mobilité, Voirie et Evaluation charges transférées

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ SIMER

Sophie MARTINIÈRE - 2^{ème} adjointe

Vice-présidente de la Commission communale

◆ Tourisme - Responsable du site du moulin Chauvet

Membre des Commissions communales

◆ Embellissement/Fêtes et cérémonies et Communication

Membre des Commissions communautaires

◆ Santé, Tourisme/Culture/Patrimoine et Enfance/Jeunesse

Déléguée « Organismes extérieurs »

◆ Syndicat de gestion du collège de l'Isle-Jourdain et MJC Champ Libre

Jean-Louis MESMIN - 3^{ème} adjoint

Vice-président des Commissions communales

◆ Finances et Aménagements de la commune

◆ Communication et Cimetière

Membre des Commissions communales

◆ Médiathèque et Vie associative, Appel d'offre et Représentant auprès de la CLI

Membre des Commissions communautaires

◆ Economie et Numérique

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ Référent RGPD et Document Unique

Jérôme CHANTEMARGUE

Conseiller municipal

Vice-président de la Commission communale

◆ Embellissement/Fêtes et cérémonie

Membre de la Commission communale

◆ Tourisme

Jérôme HERONNEAU- Conseiller municipal

Vice-président de la Commission communale

◆ Médiathèque et Vie associative

Membre des Commissions communales

◆ Finances et Aménagements, Communication, CCAS, Embellissement/Fêtes et cérémonies

Membre des Commissions communautaires

◆ Tourisme/Culture/Patrimoine, Insertion, Sports et Loisirs

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ Correspondant Défense, Contrôle des listes électorales et Syndicat de gestion du collège de l'Isle-Jourdain

Michel DELAGE - Conseiller municipal

Membre des Commissions communales

◆ Finances et Aménagements, Bâtiments et Voirie, Tourisme

Membre des Commissions communautaires

◆ Gémapi/ Eau potable/ Transition écologique/ Environnement

◆ Bâtiments/Service public/Visio-accueil

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ Energies Vienne et Ecomusée

Michel BOUIGES- Conseiller municipal

Membre des Commissions communales

◆ Finances et Aménagements, Médiathèque et Vie associative

Membre des Commissions communautaires

◆ Habitat

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ Energies Vienne (S) et Ecomusée (S)

Didier CARJAT - Conseiller municipal

Membre des Commissions communales

◆ CCAS et Tourisme

Membre des Commissions communautaires

◆ Gémapi/ Eau potable/ Transition écologique/ Environnement

Délégué « Organismes extérieurs »

◆ Comité syndical et comité local Eaux de Vienne

David GARREAU

Conseiller municipal

Membre des Commissions communales

◆ CCAS, Embellissement/Fêtes et cérémonies, Bâtiments et Voirie, Cimetière et Appel d'offre

Membre des Commissions communautaires

◆ Bâtiments/Service public/Visio-accueil et Voirie

Autres membres des Commissions communales

Le CCAS

Délégué UDAF

André Dehayes

Déléguée « Insertion et lutte contre les
exclusions »

Sylviane Soubry

Déléguée « Personnes handicapées »

Andrée Goyer

Déléguée « Retraités et personnes âgées »

Gisèle Michardière

Embellissement de la commune - Fêtes et cérémonies

Dominique Fumeron

Laurent Geay

Marlène Gibert

Daniel Guyonnet

Catherine et José Munoz

Michel Jarassier

Svetlana Hayes

Communication

Rachelle Maisonnier

Carole Dubost-Chevrier

Cimetière

André Dehayes

Commission intercommunale des impôts directs

Sylviane Soubry

Commission de contrôle des listes électorales

Représentant « Préfecture »

- Jean-Daniel Rivaux

Représentant « Tribunal »

- Nadia Male

Les travaux

Camping du moulin Chauvet

Les accès du mobil-home « le Roitelet », du bâtiment d'accueil et du bloc sanitaire situé côté Vienne seront restaurés avant l'ouverture du camping de mai 2021. Pour la même échéance, la peinture extérieure du bloc sanitaire sera remise à niveau

Zone habitat, rue de la Font Forêt



La construction des 2 logements « Habitat de la Vienne », rue de la Font Forêt, est terminée. Leur occupation est prévue courant mars 2021.

Restaurant « chez Philippe »

Les accès pour les personnes à mobilité réduite sont en cours de réalisation :

► Parking près de l'entrée du restaurant

► Accès à la « pergola »

La traversée de route, entre le bar et la pergola, va faire l'objet d'un marquage au sol afin qu'elle s'effectue en sécurité.

Amélioration énergétique

La rénovation des ouvertures de l'agence postale communale, du secrétariat de la mairie et du bureau du maire est programmée pour le 1^{er} semestre 2021.

Le tourisme et le sport

Le cirque en tournée

Le 13 août 2020, dans le cadre du « cirque en tournée », la commune a permis d'accueillir sur le site du moulin Chauvet, les artistes en herbe du CPA de Lathus.



Une dizaine d'enfants, après un stage d'une semaine au CPA, nous ont régalés avec des acrobaties au sol et aériennes, des séances de jonglerie et d'équilibrisme à travers une scène théâtrale. Une trentaine de spectateurs ont pu s'émerveiller devant les talents qui ont proposé une initiation après la représentation.

Merci à tous ces Artistes ainsi qu'au CPA de Lathus pour ce spectacle de qualité qui nous a fait oublier, un instant, la COVID.

Passage sécurisé pour les Kayakistes



Au cours du mois de juin 2020, le MCK et des conseillers municipaux ont évacué des arbres qui encombraient la Vienne afin de sécuriser le passage des Kayakistes.

Ces interventions délicates ont été réalisées avec succès.

AUTRES INFOS COMMUNALES

Incivilités passibles d'amendes

Dépôts sauvages

Abandonner, jeter ou déverser des déchets en un lieu public sauf, aux emplacements désignés à cet effet, constitue une **contravention** passible d'une **amende** pouvant aller jusqu'à **450,00 €**. La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une **contravention** passible de la **confiscation** du véhicule et d'une **amende** de **1 500,00 €**.

Trop souvent les randonneurs ramassent canettes, masques ... dans nos chemins ou sur les bords de nos routes.

Pensez au recyclage ou au dépôt, gratuit, en déchèterie (Pass déchets). Respecter la nature, c'est se respecter soi-même.

Animaux errants

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer. Par ailleurs, les propriétaires de chiens, mais aussi d'équidés, sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.

Montée en débit de l'ADSL



Le 23/07/2020, au lieu-dit le « Pré d'Eau », a été inaugurée la mise en service d'une armoire de montée en débit des flux numériques (ADSL) qui profite à 63 abonnés Moussacois situés dans une zone de la commune où la réception des flux numériques était très faible.

Cette amélioration est rendue possible de par la mise en place de la fibre optique depuis le central téléphonique (NRA) jusqu'à l'armoire de montée en débit desservie. Cette amélioration, prévue sur le SDTAN 2013, est financée par le Département avec la participation de la CCVG.

INFOS COMMUNAUTAIRES

Le PLUi, où en sommes-nous ?

L'année 2019 devait être consacrée à la phase administrative de la procédure (arrêt projet, enquête publique et approbation).

Le projet de PLUi a été transmis pour avis aux services de l'Etat qui ont émis un avis défavorable, obligeant ainsi la Communauté de Communes à reprendre le travail.

Il s'agit de répondre notamment aux exigences de limitation de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers et, à reporter l'enquête publique ainsi que l'approbation du document.

Lors de la commission générale de septembre 2019, les élus ont voté favorablement pour la poursuite du travail afin de répondre aux attentes.

Du fait du contexte sanitaire et du report des élections, le nouvel arrêté est espéré d'ici la fin d'année 2021.

Le PLUi est fondé sur les orientations suivantes :

- ▶ Aménager en préservant le cadre de vie paysager et rural
- ▶ Redynamiser le territoire et valoriser ses richesses
- ▶ Vivre et accueillir de manière durable en Vienne & Gartempe.

Très important

Les propriétaires de granges **peuvent encore déclarer**, auprès de la mairie, un changement de destination de celles-ci pouvant se traduire, par exemple, en maison d'habitation, garage.... Ces changements de destination seront proposés à la Commission Communautaire PLUi afin qu'elle en vérifie leur éligibilité.

Un retour sera fait à chaque déclarant et, il s'agira, de déclencher la procédure de prise en compte **en cas d'éligibilité**.

Amélioration de l'habitat



L'Espace Conseil FAIRE

UN GUICHET UNIQUE

L'objectif de ce nouveau dispositif et de cette marque unique « FAIRE » c'est de simplifier, d'améliorer la qualité de l'accompagnement et d'encadrer au maximum les projets de rénovation des particuliers.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Le Conseiller local « FAIRE/SOLIHA »

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec votre conseiller « FAIRE / SOLIHA » qui vous accompagnera gratuitement dans votre projet.

L'Espace Conseil **FAIRE/SOLIHA** (ex-Espace Info Energie) de votre territoire est intégralement financé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les permanences gratuites sur rendez-vous de votre Conseiller « FAIRE/SOLIHA »

Contact - Tél : 05 49 61 61 91

Lussac-les-Châteaux - Espace Jean Réau
2, rue Françoise de Rochechouart
Montmorillon – CCAS
4, rue des Récollets

Le COIN des ASSOCIATIONS

Dans le rétro de MOUSSAC toujours...

Dimanche 11 octobre 2020, en partenariat avec l'association « **Moussac toujours** », Béatrice GUYONNET – animatrice Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire du Montmorillonais à la CCVG – a organisé une balade commentée sur la voie ferrée qui reliait Saint-Saviol à Lussac.

Environ 50 marcheurs sont partis de la place du Viaduc à Bourpeuil pour rallier la gare de Moussac.

Après avoir franchi le viaduc, remarquable ouvrage d'art, et marqué un arrêt très commenté sous la marquise de la gare de l'Isle-Jourdain, c'est en cheminant sur l'ancienne ligne que les randonneurs sont arrivés en gare de Moussac où les attendait un nombreux public.



Béatrice s'est, alors, employée à répondre aux nombreuses questions concernant les installations de la gare de MOUSSAC.



Le bâtiment des voyageurs, la Petite Vitesse dite « PV », les voies (évitement, service), les installations (plaque tournante, cloche, lampisterie et accessoires), autant d'éléments de la gare qui ont revécus

Et puis, une visite farfelue de la compagnie ALBORADA a prolongé l'après-midi avec une visite théâtralisée du site de la gare.



Pour clore cette unique manifestation 2020, l'association et son Président, André DEHAYES, ont inauguré un panneau patrimoine retraçant l'histoire de cette ligne en présence des Moussacois, des représentants de la municipalité et de celles avoisinantes, de Marie-Renée DESROSES et de François BOCK, conseillers départementaux.

Les infos de la médiathèque

En 2020, la médiathèque s'est adaptée au contexte sanitaire, appliquant les protocoles successifs et adaptant le prêt et les animations. La fréquentation 2020 est évidemment en baisse mais elle n'est pas si marquée lorsqu'elle est rapportée au nombre réel de jours d'ouverture.

Les animations de 2020



- ♦ "Les dangers de la lecture" par la Compagnie Caus'toujours en février
- ♦ "Les petites Merveilles", exposition d'Emmanuelle Zénati-Souchaud et Muriel Coiffard, trop vite confinée début mars
- ♦ Le concours de contes en mars-avril



- ♦ Lire en transat avec le Fanzinobus en juillet

- ◆ Vote pour le prix Passerelles en mai
- ◆ Vote pour le prix la voix des lecteurs en juin



- ◆ Balades nature, « l'achillée mille-feuille », « le plantain » et « le lierre » par Vienne Nature en septembre
- ◆ Vote pour le prix LEC « l'Espagne » en octobre.

Le 21 janvier 2021, les services du département ont été victimes d'une cyberattaque.

Depuis, la médiathèque n'a plus accès à ses sites internet puisque ces derniers sont hébergés par le serveur informatique du département.

Nous avons donc repris papier et stylo et pouvons, néanmoins, assurer le prêt des documents papier et audio en attendant un rétablissement complet des services...

En 2021, la médiathèque et l'association Médi@Moussac proposent :

- ◆ Aux lecteurs de voter pour des prix littéraires (la Voix des lecteurs, le prix des Littératures Européennes de Cognac, les prix Passerelles et Petites Passerelles à destination des élèves du secteur).
- ◆ Une balade en partenariat avec la LPO se programme au printemps, une matinée d'échange-lectures est prévue le samedi 22 mai...
- ◆ L'assemblée générale de l'association en juin.

*Pour vos lectures, n'hésitez pas à passer à la médiathèque ou à nous contacter.
Toute l'équipe de Médi@Moussac saura vous conseiller*

L'agenda des animations

Mai

L'Assemblée de la Pentecôte, envisagée par « MOUSSAC toujours » en mai 2020, a été annulée compte tenu du contexte sanitaire. Il a été décidé de ne pas la reporter en 2021 et, finalement, de l'abandonner définitivement. L'association espère programmer en 2021 son AG et son rassemblement annuel à des dates, actuellement non déterminées.

Juin

Rand'eau de la Vienne



Cette 12^{ème} édition du semi-marathon de la Vienne est organisée par le Comité Départemental

de Canoë-Kayak de la Vienne en collaboration avec les clubs de Moussac et de Chauvigny.

Cet événement permet d'attirer le temps d'un week-end des pagayeurs de tous horizons, mais aussi de grands noms du Canoë-Kayak.

Deux distances sont proposées : 10 et 21 km
Découvrir le patrimoine sous un angle différent
Sur ces 2 distances, la randonnée pour tous est à l'honneur pour le plaisir de glisser au fil de l'eau, à allure libre et sans contrainte de temps.
Vous aimez les défis sportifs ?

Vous pourrez alors choisir de faire l'un de ces deux parcours sous forme de course chronométrée, en individuelle ou en relais.

Le départ de cette 12^{ème} édition s'effectuera à Lussac-les-Châteaux, le dimanche 13 juin 2021 à 11h00 pour tous les participants.

L'arrivée du petit parcours s'effectuera à Cubord et, pour le grand parcours, il faudra continuer jusqu'à Chauvigny !

Pour les participants n'ayant pas d'embarcation, il est possible de louer des canoës sur place.

Programme de la journée et inscription
<https://randonneeaufildelavienne.canoe86.org/>
Contact : Quentin GEEROMS : 06.70.07.33.14

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58
Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr
Informations à l'initiative du Conseil municipal